

## Compte rendu du conseil municipal du

**MERCREDI 3 NOVEMBRE 2021 A 20h30 à la MAIRIE.**

Présents : Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux : ANCIAN Jean Marc, BELLOUZE Daniel, BERGER Arlette, COUDEYRE Ghislain, DUSSUC Marie-Hélène GENOUX Michel, JOLY Laurence, MARCHAND Mélanie MICHEL Rémi, NEYRON Bernard, PERNET Pascale, PERRIER Marie Laure, PICCARD Maxime

Excusés : LOPEZ Marion, CRAUSAZ Frédéric,

Procuration : Néant

Convocation du 25/10/2021

Secrétaire de séance : DUSSUC Marie-Hélène

### **Validation à l'unanimité du procès-verbal dernier conseil municipal du 06 octobre 2021**

#### **Demande d'ajouts acceptée à l'unanimité**

Ecole : Garderie – Frais supplémentaires pour les retardataires 5€ supplémentaires par ¼ d'heure

Déclaration d'Intention d'Aliéner

#### **Ecole : Garderie – Frais supplémentaires pour les retardataires de 5 € supplémentaire par ¼ d'heure**

Madame le maire rappelle au Conseil Municipal que l'accueil de la garderie est assuré le soir de 16h30 à 18h30 par les agents communaux. Madame le Maire indique que certains parents arrivent après 18h30 et cela de manière répétée et de plus en plus fréquemment. Ces retards entraînent des heures supplémentaires pour les agents qui se répercutent sur le budget communal.

Pour pallier à cette problématique, Madame le Maire propose au Conseil Municipal, qu'après 18h30, les parents retardataires prendront part au surcoût de la garde abusive en payant un supplément de 5€ par ¼ heure. Tout ¼ d'heure entamé est dû.

Une information sera envoyée à tous les parents.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Valide le tarif de 5 € de frais supplémentaires par ¼ d'heure entamé après 18h30.
- Demande à Madame le Maire de prévenir les parents d'élève.

#### **Déclaration d'Intention d'Aliéner**

REYBILLET /FOSSE AH 91 superficie de 11 a 01 ca bâti sur terrain propre.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité renonce à exercer le droit de préemption

#### **Travaux :**

##### **- Avancement des travaux :**

\*Ancienne Poste : les électriciens ont commencé l'installation avant doublage, le démontage du chauffage a été fait et les maçons interviendront à partir du 11 novembre. Orange s'est également déplacé pour l'installation de la ligne.

\*Chapelle et Cellier

Les travaux sont en attente de l'étude des décors

##### **- Voirie**

\*Le Chemin de Trébovant sera terminé en mars (retard dû aux aléas climatiques)

\*Demande d'alignement ZA 61 au 11 chemin de gravière (OKABOIS) .

\*La commune souhaite faire un marché à bons de commande pour les travaux de voirie à partir de 2022, une convention sera à signer avec l'agence 01.

\*Réunion avec agence 01 pour un état des lieux qui sera fait en novembre/décembre

\*L'agence routière départementale de Montréal-la Cluse a répondu favorablement aux demandes de la commune.

- A propos du mur en pierre sèche se trouvant le long du RD11d côté gauche au PR 3+569 à l'entrée de Crépiat. Il s'avère qu'un phénomène de ravinement a déstabilisé l'accotement le long du mur se trouvant sur la parcelle AC114. Le mur à ce jour ne présente pas de signe de faiblesse, sa stabilité n'est pas remis en cause cependant l'accotement à cet endroit était (d'après des photos de 2013) recouvert d'herbe. Le fait que la zone soit désherbée favorise énormément le ravinement. Il faudra recharger en terre les parties raviniées et ensemercer afin de corriger le désordre.

- Concernant les problèmes sur l'aménagement du carrefour à Mornay avec la RD979, Les services sur le dimensionnement du carrefour ont été questionnés. Il sera engagé fin 2021 ou courant 2022, des travaux d'élargissement de la giration côté droit (accès Mornay) afin d'augmenter l'emprise de la chaussée.

- Toujours sur la RD979, suite aux problèmes de glissance rencontrés sur le Berthiand, l'agence routière a réduit la vitesse temporairement à 50 km/h et mis en place des panneaux « chaussée glissante » en attendant le renouvellement de la couche de roulement qui est inscrit au programme 2022.

- Concernant le passage du car scolaire sur la RD11d au PR 1, la déformation a été reprofilée par le pôle Régie.

- En attente de l'estimation des travaux pour la reprise des bordures T1 sur la RD11d au PR 1+255 devant le panneau MORNAY, un enrochement sera réalisé en face de ces bordures côté amont de l'aqueduc afin de créer une largeur d'accotement cohérente avec le rayon du virage qui actuellement a tendance à pousser la circulation sur le petit rayon du virage. Les travaux devraient se réaliser dans la même période que le carrefour de la RD979.

## **Forêt**

### **SAFER – Promesse Unilatérale d'Achat**

Suite à l'appel à candidature de la SAFER pour le compte OVEJERO, la commune a été retenue pour 2 parcelles : ROYAT B365 (superficie 6 a 78 ca) et SUR LA TOUR C219 (superficie 13 a 40 ca). La vente a été signée le 21 octobre 2021. L'ONF qui gère la forêt de la commune a été avisé.

Achat à Madame DELORME Danielle B491 ; C3 ; C226 et C229 pour une superficie 39 a 01 ca. La vente a été signée le 3 novembre 2021. L'ONF a été avisé.

## **Haut Bugey Agglomération**

- Rapport d'activités 2020 commenté.

Derniers chiffres concernant Haut-Bugey Agglomération : 64922 habitants, 79 conseillers communautaires, 154 réservoirs d'eau potable, coût du traitement des ordures ménagères : 2 486 450 €, investissement : 14 millions d'€

- Conseil d'agglomération le jeudi 7 octobre

- Conférence des maires le mardi 12 octobre

\* Conseillers numériques

- Un diaporama est présenté par Madame le Maire au Conseil Municipal : des conseillers numériques interviendront sur l'agglomération Haut Bugey pour soutenir nos habitants dans leurs usages quotidiens du numérique, les rendre autonomes pour réaliser les démarches administratives. Le matériel informatique situé à l'accueil de la mairie, et qui est à disposition des habitants, pourra être utilisé dans ce cadre. Le coût pour la commune est de 400 € par an. Il est demandé au conseil municipal un accord de principe.

Le conseil municipal après en avoir délibéré :

- Donne son accord pour un coût de 400 € par an

- Demande à Mme le Maire de mentionner notre matériel informatique disponible à l'accueil en cas de demande sur place.

\* Chats errants

La campagne qui est terminée pour 2021 a coûté 1300 € à la commune.

La commune devra acheter une trappe pour que les agents puissent emmener les chats qui ont plus de 6 mois se faire stériliser (aux frais de la commune et de l'association 30 millions d'amis).

Actuellement, le refuge et la SPA sont complets.

## Divers :

- \* Informations urbanisme récentes : 2 déclarations et 1 CU acceptés / 1 PC refusé
  - \* Eau : levée de restriction sur toute la commune
  - \* Suite à une demande de dérogation scolaire d'Izernore refusée par la mairie, la commune d'Izernore a précisé sa position défavorable pour les dérogations scolaires en provenance des communes Nurieux-Volognat et de Matafelon-Granges.
  - \* Devis de désinfection salle des fêtes après location pendant la période COVID. Un deuxième devis sera demandé à une autre entreprise de nettoyage et un avenant pour être fait au contrat de location.
  - \* Lettre en date du 30 octobre 2021 concernant la concession 49 au cimetière de Volognat, envoyée à chaque conseiller suite à une demande de remise en état de la part de la mairie. En réponse : « Le service a pris acte de la conservation de votre concession 49 au cimetière de Volognat et de votre engagement à remettre la tombe à niveau. Le service cimetière de la mairie applique la même procédure pour l'ensemble des 3 cimetières, 34 concessions ont d'ailleurs eu une affichette apposée sur la tombe. Comme dans beaucoup de communes, nous avons privilégié le 1<sup>er</sup> novembre afin de pouvoir aviser le maximum de personnes ».
  - \* Pour la restauration de la chapelle de Mornay, la maire prévient les personnes à qui appartiennent les concessions cimentées et collées aux façades, qui sont sources de dégradations. Les maçonneries se gorgeant d'eau et provoquant des apparitions de salpêtre
  - \* Signallement de stationnement gênant signalé sur la chaussée à Volognat tournant ch de Trébovant en direction de Vy du Four et au niveau du 2 ch de Trébovant.
  - \* Réunion contractualisation du 26 octobre avec le département : Accord du département de l'Ain pour subventionner à 30% la réfection des toitures des lavoirs de Mornay, Volognat, Vers ainsi que l'amélioration de l'aire de jeux petite enfance.
- Rappel de la participation du département pour la réfection de la chapelle et son cellier et pour le four de Crépiat.
- \* Repas des anciens le samedi 4 décembre au restaurant Le Mornay qui se suivra de jeux de société à la salle des fêtes.
  - \* Assemblée générale du Foyer Rural le 24 septembre 2021
  - \* Comité de fleurissement du 09/10/2021
  - \* Assemblée générale du Sou des écoles 14 octobre 2021
  - \* Assemblée générale de la bibliothèque 19 octobre 2021
  - \* Assemblée générale de l'ADAPA le 22 octobre 2021
  - \* Conseil d'école le 21 octobre 2021
  - \* Cérémonie de remise de diplômes lycée Bichat le 22/10/2021
  - \* Installation de l'armoire pour la fibre optique et prises qui doivent desservir Volognat et Peyriat : Concrétisation du projet avec la venue de Mme La Préfète le lundi 25 octobre.
  - \* Réunion Clic le lundi 29 novembre à 14h
  - \* Assemblée générale des vétérans foot le 19 novembre 21
  - \* Assemblée générale de la Gaule Romaine le 21 novembre 10h salle du conseil.
  - \* Boum des enfants Sou des écoles le 20 novembre
  - \* Vente de saucissons FCNV 20 novembre
  - \* Signallement de haie chemin de la Gare, qui déborde sur le trottoir. Le propriétaire sera avisé.
  - \* Proposition d'aide pour dépliant patrimoine.
  - \* Information panneau Pocket.